Fiches-labels

PEFC - bois

Résumé des critères : Label contraignant certifiant que le produit provient de forêts gérées durablement. Lable développé originellement pour les bois européens.

Nom officiel

PEFC

Site web

http://www.pefc.be/fr/

Produits concernés

Bois

Portée du label (environnement, santé, social)

Environnement, social et économique

Critères du label

Un propriétaire forestier (privé ou public) qui souhaite certifier sa forêt en Wallonie selon les principes de PEFC signe une charte et en respecte les engagements :

- le respect de la législation,
- une information et une formation à la gestion durable,
- la rédaction d'un document simple de gestion,
- le maintien d'un capital producteur grâce à une sylviculture appropriée,
- le renouvellement et la diversification de la forêt avec des essences adaptées,
- la limitation de l'usage de pesticides et d'amendements, la protection des zones humides et zones d'intérêts biologiques,
- le maintien de bois mort et d'arbres d'intérêts biologiques,
- une exploitation de qualité,
- la recherche d'un équilibre forêt-gibier et le respect du rôle social de la forêt.

Les entreprises du secteur bois et papier peuvent également être certifiées PEFC. Il faut veiller à un approvisionnement adéquat, réfléchir au suivi optimal des flux de papier/bois au sein de la société et à la manière la plus aisée d'y appliquer ce suivi en fonction des différentes méthodes autorisées.

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

http://www.pefc.be/fr/a-propos-de-pefc/documents/1192-referentiel-pefc-belgium

Qui est « derrière » ce label ?

PEFC international est une organisation environnementale indépendante et non gouvernementale sans but lucratif créée en 1999 et dont les membres représentent tous les acteurs du monde de la forêt. PEFC International chapeaute et reconnaît les systèmes de certification nationaux sur base de critères et d'exigences internationaux (par exemple les conférences intergouvernementales sur la gestion durable des forêts, des normes ISO ainsi que différentes conventions internationales portant sur les questions d'ordre social et écologique telles que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ou la Convention sur la diversité biologique. Le système PEFC est le plus grand système de certification forestière au monde avec plus de 262 millions d'hectares de superficie forestière certifiée à travers le monde. .

Contrôle indépendant

Pour les forêts certifiées, les contrôles sont effectués par des auditeurs indépendants selon des modalités différentes suivant que la forêt est membre d'un groupe de certification (échantillonnage) ou si elle porte la certification seule (audit systématique annuel).. Pour les entreprises certifiées, un audit préalable à la certification est également effectué par un organisme indépendant reconnu par PEFC et un audit de surveillance est effectué chaque année.

Avis d'écoconso

Label sérieux et fiable. Attention que ce label ne prend pas en compte l'aspect qualitatif du

produit ni les traitements qu'il aurait subi. Label développé originellement pour les bois européens.

Références écoconso avec liens

- Fiche conseil n°108 : Les labels du bois.
- Fiche conseil n°114 : Les bois compatibles avec le développement durable

Lien vers catalogue de produits labellisés

http://www.jecherchedupefc.be